

Commission : Environnement  
Question : La COP21 et après ?  
Auteur : Iran

Le réchauffement climatique est un danger qui menace la planète et auquel il faut remédier, c'est là le but de la COP21. 97% des scientifiques étudiant le changement climatique estiment que la Terre se réchauffe en raison des activités humaines, comme la combustion de pétrole et de gaz, la déforestation et l'agriculture intensive. Depuis la révolution industrielle, les activités humaines émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre, principalement du dioxyde de carbone et du méthane, qui s'accumulent dans l'atmosphère et atteignent désormais des niveaux record. Les conséquences de ce réchauffement sont dramatiques ; les températures augmentent comme le niveau des océans et menacent de nombreux états insulaires, les précipitations et les catastrophes naturelles se multiplient et les océans s'acidifient. Entre 1880 et 2012, la moyenne des températures du globe a déjà augmenté de 0,85°C. 60% de cette hausse s'est concentrée sur les 40 dernières années, ce qui reflète l'importante accélération de la détérioration de l'environnement. C'est pour cela que suite à la COP21, les 186 pays présents se sont engagés à limiter cette hausse des températures à 2°C d'ici à 2100.

La République islamique d'Iran a toujours soutenu les efforts internationaux visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux impacts du changement climatique. Malgré les divers obstacles tels que les sanctions injustes (comme par exemple, l'interdiction aux compagnies du monde entier d'investir dans l'industrie pétrolière, en 1996) et les huit années de guerre imposées à l'Iran (1980-1988), celui-ci a réussi à évoluer au cours des trois dernières décennies (notamment suite à notre adhésion au PNUD) dans le domaine du développement durable et souhaite contribuer à l'amélioration de l'environnement de manière plus approfondie. L'économie nationale a développé une importante dépendance aux revenus de la production et à l'exportation de pétrole et de ses dérivés. Cette dépendance aux énergies fossiles a rendu l'économie, le bien-être public, les ressources et la technologie du pays, vulnérables à l'atténuation des émissions des GES.

Lors de la COP21 qui a eu lieu à Paris en décembre 2015, l'Iran a proposé une réduction d'émission de gaz à effet de serre de 4% à 12% d'ici 2030. L'objectif concernant la réduction d'émissions de GES sera atteint grâce au développement de centrales à cycle combiné, aux énergies renouvelables, ainsi que la réduction des émissions de gaz brûlés, tout en augmentant l'efficacité énergétique dans divers secteurs de consommation en remplaçant les combustibles très demandeurs de carbone avec du gaz naturel, en planifiant stratégiquement l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone, en augmentant les subventions favorisant la diversification et la participation à des mécanismes fondés sur le marché au niveau national et international. Ces mesures d'atténuation pourront être accomplies en se concentrant sur le secteur énergétique et industriel, ainsi que la conservation et le développement des forêts, l'agriculture durable et la gestion des déchets.

La République islamique d'Iran a déjà inclus un programme pour atténuer ses émissions de GES, lors de son "cinquième plan national de développement" (2010-2015), ciblant une réduction de 30% d'intensité énergétique. Malheureusement, en raison d'injustes sanctions imposées à nos secteurs économiques, financiers et technologiques, comme la sanction de l'utilisation d'énergies nucléaires, non seulement cet objectif n'a pas été atteint, mais l'intensité de l'énergie a augmenté ces dernières années.